

# DE LA COMPOSITION DES DÉPÔTS FUNÉRAIRES ARISTOCRATIQUES AUX ÂGES DU FER EN EUROPE OCCIDENTALE (VIII<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> SIÈCLE AVANT J.-C.) : ENTRE COMPÉTITION ET IDENTITÉ SOCIALE

Luc BARAY

## INTRODUCTION

L'intérêt grandissant pour l'étude des pratiques funéraires se signale depuis près de trois décennies par la multiplication des travaux universitaires et, corrélativement, par celle de manifestations scientifiques de type table ronde ou colloque. Cet engouement tient pour l'essentiel à un renouvellement des protocoles d'analyse des sépultures lié à un développement sans précédent de l'archéologie préventive. Pour autant, si les méthodes d'analyse se sont perfectionnées grâce au fait qu'il est désormais possible de disposer d'une documentation de qualité, les résultats se font encore attendre en ce qui concerne l'approche de la structure sociale des populations protohistoriques. Les raisons sont multiples, mais il ne m'appartient pas ici de les énoncer toutes ni de les analyser dans le détail. Plus simplement, je tenterai de montrer que la résolution de ce problème passe, entre autres, par une approche qui tienne compte des mécanismes d'élaboration du discours funéraire des élites protohistoriques à travers sa dimension idéologique.

Après un rapide énoncé d'un certain nombre de problèmes méthodologiques touchant au mode d'analyse traditionnelle de la composition des assemblages funéraires, je tenterai de montrer en quoi la compréhension des mécanismes de construction de l'idéologie funéraire des élites est à même de nous aider à envisager autrement l'étude et l'interprétation de leurs assemblages funéraires. Je terminerai mon exposé par l'évocation rapide de la spécificité des dépôts funéraires aristocratiques de La Tène C et D du nord de la Gaule.

## CRITIQUES DES APPROCHES TRADITIONNELLES DE L'ÉTUDE DES DÉPÔTS FUNÉRAIRES

Selon une attitude largement répandue, l'objet est considéré dans sa dimension fonctionnelle primaire. C'est-à-dire qu'il sera analysé et interprété en fonction de l'emploi qui lui est traditionnellement reconnu dans la vie quotidienne et ce, quel que soit le contexte de découverte. Une épée est une arme ;

cette arme sert à combattre donc la présence d'une épée dans une tombe, pour prendre un exemple classique, signifie que l'on est en présence d'un combattant, c'est-à-dire d'un guerrier.

C'est par ce processus de rapprochement analogique que la fonction des objets est déterminée et que la composition des assemblages funéraires est interprétée. Certains chercheurs, dans la mouvance d'une histoire positiviste, vont plus loin. Ils proposent d'expliquer la présence de chaque objet en référence à une activité spécifique à laquelle le défunt aurait été directement associé (MILCENT 2004 ; VERGER 2003 ; 2006). Ils vont jusqu'à interpréter la présence sur les objets méditerranéens de scènes mythologiques ou de décors en lien direct avec les pratiques guerrières, politiques ou religieuses du défunt ou de la défunte. De même, mais sans atteindre toutefois de telles libertés, la plupart des chercheurs ont interprété la présence de la vaisselle métallique méditerranéenne dans les tombes princières d'Europe occidentale en référence aux connaissances que l'on avait des pratiques du *symposium* telles qu'elles avaient été en usage en Grèce ou en Étrurie.

Dans la mouvance de cette conception traditionnelle de l'analyse et de l'interprétation des dépôts funéraires, les recherches consacrées à l'étude des pratiques funéraires se préoccupent, consciemment ou inconsciemment, du rapport de l'homme avec la mort (1). Conception empreinte de valeurs eschatologiques, elle se réfère explicitement à la religion. Les objets déposés dans les tombes sont là pour témoigner d'une croyance dans un au-delà conçu comme une sorte de décalque de la vie terrestre. Il est dès lors logique de déposer dans la tombe tout ce dont le défunt pourrait avoir besoin

---

1 - Cf. par exemple, FERDIÈRE 2004, p. 122 : *En effet, comme pour tout ce qui concerne le domaine des mentalités, du spirituel, et notamment ici de l'attitude face à la mort, il est bien nécessaire d'admettre que ces comportements mêmes ne peuvent pas être considérés comme neutres, ce qui devrait pourtant être la condition nécessaire pour s'autoriser à établir une relation directe, « objective », entre la sélection des objets déposés dans la tombe et le statut social de l'individu concerné.*

pour son dernier voyage, mais aussi tout ce dont il aura besoin pour signifier dans l'autre monde, comme il l'a fait de son vivant, son appartenance à l'élite de la société. Selon cette conception, l'objet n'a d'autre fonction que de signifier le statut du défunt.

La richesse du dépôt funéraire étant considérée comme révélatrice des oppositions hiérarchiques qui devaient exister du vivant des défunts (2), diverses méthodes de classification de la richesse des dépôts funéraires ont ainsi été testées pour tenter d'en rendre compte. Les techniques de classification mises en œuvre ont indifféremment porté sur la quantité et/ou la qualité des objets, l'absence ou la présence de certaines catégories fonctionnelles. Plusieurs auteurs ont proposé d'attribuer des points aux objets en fonction d'une échelle d'évaluation de leur plus ou moins grande technicité et du temps nécessaire à leur fabrication selon la spécialisation des artisans (par exemple, WALDHAUSER 1978 ; HINTON 1986). Des corrélations entre groupes techniques et catégories fonctionnelles ont également été envisagées sans plus de résultats probants (MANOLAKAKIS 2004), bien que l'approche présente une avancée méthodologique indéniable au regard des tentatives précédentes. Tous ces essais ont abouti à des classifications en plusieurs groupes de richesses fondées sur une vision qui se veut objective des écarts de richesses existant dans la composition des différents assemblages funéraires des tombes d'un même cimetière ou d'une même région. Interprétées comme le reflet objectif d'inégalités sociales et économiques, ces « inégalités » de richesse sont perçues comme autant de rangs ou de statuts sociaux. Pour la culture Aisne-Marne, Jean-Paul Demoule a proposé une classification en 4 « rangs » principaux, chaque rang étant défini par la présence ou l'absence d'un certain nombre d'objets, selon le sexe et l'âge des défunts (DEMOULE 1999, p. 196-198).

Les approches rapidement présentées ici ne vont pas sans poser des problèmes méthodologiques. Il y a plusieurs raisons à cela :

- premièrement, accepter l'idée qu'un objet, quel qu'il soit, présent en contexte funéraire ait pu remplir la même fonction que du vivant du défunt, c'est tout simplement faire fi des modifications que le passage de l'état de vivant à l'état de défunt fait subir à la fois aux êtres et aux choses qui les accompagnent ;

- deuxièmement, les contextes culturels étant différents, on ne peut pas préjuger du mode d'utilisation des objets exotiques. Pascal Ruby l'a bien montré, il convient d'établir une distinction nette entre fonction et usage. « La fonction d'un

2 - Cf. par exemple, DEMOULE 1999, p. 198, note 44 : ... il faut bien postuler une correspondance entre le degré de richesse de la tombe et le statut social du défunt de son vivant.

objet, nous rappelle l'auteur (RUBY 1993, p. 801), est déterminée par les caractères intrinsèques de celui-ci, ses propriétés physiques, géométriques et sémiotiques. L'usage est au contraire ce que le groupe humain qui le possède décide d'en faire et comment il l'utilise : l'usage est par définition arbitraire et imprévisible. Cela explique pourquoi un objet possédant une fonction unique peut avoir des usages différents selon les latitudes, l'époque, les choix culturels des groupes humains qui le possèdent : un objet n'est jamais isolé, mais est toujours intégré à un système technique particulier et cohérent ». C'est parce qu'il y a fréquemment confusion entre fonction et usage que la vaisselle métallique méditerranéenne est le plus souvent perçue comme le signe univoque d'une acculturation des élites nord-alpines aux pratiques du *symposion* gréco-étrusque (par exemple, BOULOUMIÉ 1988 ; POUX 2004, p. 363-369) ;

- troisièmement, toutes les tentatives de classification supposées objectives du mobilier funéraire et de détermination de groupes sociaux pèchent toujours par la subjectivité des critères retenus. Rien ne permet en effet de supposer que les échelles de valeurs retenues correspondent à une réalité antique ;

- quatrièmement, l'étude des sociétés antiques, notamment grecques, a pu montrer que les élites ne constituaient pas un ensemble replié sur lui-même, isolé au sein de la société. Bien au contraire, les élites formaient plutôt un ensemble ouvert en perpétuelle interaction avec le reste des membres de la société globale. Entre les élites et les gens du commun il existait un *continuum*, pour reprendre le vocabulaire d'Alain Duplouy (DUPLOUY 2007, p. 74), « fait de multiples statuts aux frontières mal définies et très perméables ». M.I. Finley (FINLEY 1984, p. 147 *sqq.*) parlait du reste de « spectre de statut » pour qualifier la situation qui prévalait en Grèce ancienne. Dès lors, il ne faut pas s'étonner de l'inanité de la plupart de nos classifications archéologiques. Seuls les extrêmes, c'est-à-dire les tombes situées à chaque extrémité de l'échelle de valeur retenue, sont parfaitement identifiables. Pour le reste, l'évaluation de la richesse du mobilier funéraire aboutit toujours, ou presque toujours, à la mise en évidence d'un *continuum* au sein duquel il est bien difficile, voire impossible, d'établir des distinctions significatives.

Se pose dès lors la question de la validité de telles démarches et plus particulièrement la validité de la notion de richesse telle qu'elle est utilisée en archéologie pour classer les assemblages funéraires. Comment dépasser ce premier niveau d'observation qui consiste à reconnaître l'existence de différences parfois importantes, tant quantitatives que qualitatives, dans les assemblages funéraires d'une même communauté ?

## LA COMPÉTITION SOCIALE AU FONDEMENT DE L'IDÉOLOGIE ARISTOCRATIQUE

« Toujours être le meilleur et surpasser les autres », c'est en ces termes que Hippolouque, au moment d'envoyer son fils Glaucos guerroyer sous les murs de Troie, lui recommandait de ne pas déshonorer la race de ses pères (*Iliade*, VI 208). Cette phrase laconique résume à elle seule l'idéal intemporel aristocratique. Idéal qui aurait régi durant des siècles tous les comportements de distinction des élites. Les travaux récents d'Alain Duplouy sur les modes de reconnaissance sociale des élites dans la Grèce archaïque et classique, reprenant ceux désormais anciens de J. Burckhardt et de F. Nietzsche, ont en effet permis d'attirer notre attention sur cette éthique de l'émulation et sur l'influence considérable qu'elle a eu sur le comportement des élites et sur l'échelle d'évaluation de la communauté, qui était, rappelons-le, la garante ultime de l'estime portée aux individus entrepreneurs. Il ne fait guère de doute, les données de l'archéologie et des textes antiques sont là pour en témoigner, que cette mentalité agonistique fut tout autant au fondement de la dynamique de la reconnaissance sociale dans les sociétés protohistoriques d'Europe occidentale.

Pour autant, cet idéal aristocratique qui explique la compétition parfois acharnée que se livrèrent entre elles les élites pour la prééminence sociale ne peut se limiter à la recherche de la gloire et du prestige, comme nous y invite Alain Duplouy (DUPLOUY 2006 ; 2007). Comme la renommée, la richesse ou l'ascendance prestigieuse, la gloire et le prestige ne sont profitables, voire rentables, que s'ils permettent d'accéder au plus haut sommet de la hiérarchie sociale, c'est-à-dire s'ils permettent de dominer la société et de lui imposer ses propres vues. En d'autres termes, la gloire et le prestige ne sont que des moyens et non pas une fin en soi. Ce sont les moyens d'accéder au pouvoir suprême. C'est grâce à eux qu'un individu pourra légitimer sa domination sur tout ou partie du groupe. En cela, la composition des assemblages funéraires ne se limite pas à signaler le statut social des défunts ou leur richesse, et ce, même de manière symbolique ou idéale, comme l'a récemment proposé P. Brun (2004). La composition des assemblages funéraires, parce qu'elle participe comme bien d'autres pratiques sociales (le banquet, la guerre, la chasse, le sport...) ou discursives (énonciation d'une ascendance prestigieuse) à manifester ostensiblement l'idéologie aristocratique de compétition et d'excellence, confine nécessairement à la sphère du pouvoir. C'est seulement parmi ceux à qui la société reconnaît une certaine prééminence sociale dans l'accomplissement de certaines activités, que seront choisis ceux à qui elle confiera le soin de diriger ses affaires.

Il ne faut donc pas se leurrer, quand bien même le dépôt funéraire paraîtrait modeste aux yeux

de l'archéologue, quand bien même la société aurait fait le choix de privilégier une politique de distribution plutôt qu'une politique de dépôt funéraire, la compétition est latente et la recherche de l'excellence toujours présente. Seuls les moyens mis en œuvre pour l'afficher symboliquement dans la tombe changent. Il convient donc de ne pas accorder trop d'importance aux changements quantitatifs ou qualitatifs des assemblages funéraires pour déterminer les accroissements ou les chutes dans un processus de complexification sociale néo-évolutionniste (*contra* DEMOULE 1993 ; 1999).

La composition des dépôts funéraires agit plutôt comme un baromètre des orientations idéologiques des élites qui tentent ainsi de peser sur le sens de l'histoire. Le dépôt funéraire n'est rien d'autre qu'une manifestation matérielle de l'idéologie d'un groupe qui cherche à se maintenir ou à accéder au pouvoir, autrement dit, qui cherche à légitimer ses prétentions à diriger la société.

L'idéologie, parce qu'elle touche à des intérêts concrets et qu'elle est en prise directe avec le vécu de ceux qui s'en réclament, se présente différemment selon l'évolution du contexte historique. Elle apparaît de fait comme particulièrement sensible aux fluctuations qui touchent de manière plus ou moins forte la position des acteurs au sein de la société globale, révélatrice en cela des malaises et des attentes sociétales.

Dans la mesure où le conflit est latent et que la recherche de l'excellence mobilise et dynamise toutes les énergies, le recours à des interprétations faisant état de l'existence de luttes sociales ou de tensions sociales pour expliquer la dimension plus ou moins ostentatoire des assemblages funéraires s'apparente de fait à des truismes. Il convient plutôt de se poser la question de savoir ce que dissimule une idéologie qui se présente plutôt sous les traits d'une société d'essence apparemment pacifique. Certaines représentations funéraires tendent en effet à minorer l'idée même du conflit, à le nier en tant que tel. Or, le conflit, qu'il soit interne ou externe, est par essence latent et ne demande qu'à s'exprimer ouvertement. Du reste, tout concourt dans le fonctionnement des sociétés inégalitaires, qualifiées de chefferies par les anthropologues anglo-saxons, à y entretenir un climat délétère particulièrement propice aux affrontements et aux conflits sociaux internes et/ou externes. Minorer le conflit, le gommer en quelque sorte, revient à dire la puissance et le pouvoir du chef qui par son action tend à maintenir la concorde et la cohésion au sein du groupe. Dès lors que le groupe tend à se structurer sur des valeurs communautaires, l'exploit guerrier, par essence individuel, se verra supplanté par une idéologie faisant la part belle à l'exaltation de la prospérité du groupe à travers celle de son chef. C'est cette opposition fondamentale

que l'on perçoit dans la composition différente des assemblages funéraires des sépultures du Hallstatt C et de La Tène A et B, comparativement à celles des autres étapes chronologiques des deux âges du Fer.

Pour autant, il n'est pas question ou, tout du moins, pas toujours question de gommer l'idée même de l'inégalité sociale qui est au fondement même de la construction sociale et ce, quand bien même il s'agirait de privilégier une représentation fondée sur des valeurs communautaires comme au Hallstatt D2/3 ou à La Tène C et D. Ces sociétés n'hésitent donc pas à afficher le fait qu'elles soient traversées par de fortes inégalités, notamment économiques comme en témoignent éloquemment les différences perçues dans la composition des dépôts funéraires. Ces inégalités transparaissent également dans l'architecture funéraire (tumulus ; simple signalisation au sol ; chambre funéraire simple fosse...) et dans la relation à l'espace, selon que les tombes sont englobées ou non dans un espace funéraire communautaire ou isolées dans le paysage.

#### UN SCHÈME CULTUREL PARTICULIÈREMENT PRÉGNANT

D'une étape chronologique à l'autre, l'image des élites, telle que l'on peut la percevoir à travers la composition des assemblages funéraires, change. Le changement ne se fait toutefois pas de manière aléatoire. Bien au contraire, on observe une grande stéréotypie des modes de représentation funéraire d'une étape à l'autre. L'analyse des assemblages funéraires sur le long terme indique clairement que les élites se sont visiblement référées à un schème culturel puissant qui en a déterminé, tout au long des âges des métaux, la composition. Ce schème culturel, dont on n'identifie que la dimension purement matérielle, s'articule autour d'un nombre fini d'objets : parures en or, armes, char, harnachement équestre, vaisselle métallique, instruments du foyer (chaudron, gril, chenet, fourchette), seau en bois et éléments métalliques, amphore vinaire. À chaque étape chronologique, les associations de ces objets entre eux changent et nous donnent ainsi à voir une nouvelle facette des élites au pouvoir. La dynamique de ce changement, le moteur de cette évolution est à rechercher dans cet esprit de compétition qui anime et structure toute la pensée aristocratique.

La forte stéréotypie des assemblages funéraires, que l'on perçoit sur de vastes régions à chaque grande étape chronologique, tend par ailleurs à prouver que la part de l'individuel et du familial, même si elle ne peut être totalement ignorée, est cependant peu importante. D'ailleurs, quand elle semble s'être manifestée, c'est apparemment toujours dans les limites étroites autorisées vraisemblablement par les normes socio-culturelles propres aux élites, puisque ces variations ne

présentent pas un caractère tout à fait aléatoire. Même à ce niveau de « liberté », on retrouve souvent des constantes dans la composition des biens ajoutés qui témoignent de la forte prégnance du modèle socio-culturel. Il est donc normal, le contraire étant peu vraisemblable, que les assemblages funéraires ne présentent pas une identité de composition stricte. Il est d'ailleurs intéressant de noter que selon les étapes chronologiques et selon les régions, la part de l'individuel ou du familial peut être plus ou moins importante dans le choix des biens personnels déposés dans la tombe. Si au Hallstatt C, la plupart des sépultures masculines à grande épée de bronze ou de fer ne possèdent que cette dernière arme pour se signaler ostensiblement dans la mort, il en va tout autrement au Hallstatt D2 ou D3 et même à La Tène A / B où le défunt emporte un nombre plus conséquent de biens personnels, en plus du char à quatre ou deux roues.

Il ne peut donc être question d'identité mais seulement de stéréotypie pour qualifier les ressemblances observées au sein d'une même région ou micro-région, à un moment donné de l'évolution des sociétés protohistoriques. À chaque étape chronologique, on obtient ainsi une image stéréotypée des membres de l'aristocratie, que j'ai proposée d'interpréter comme la manifestation matérielle de l'idéologie des élites (BARAY 2004 ; 2007 ; 2008).

L'homogénéité toute apparente de la composition de leurs assemblages funéraires rend de fait caduque l'idée généralement admise que le mobilier déposé dans la tombe correspondrait à la fortune du défunt. Nonobstant les problèmes de conservation différentielle des matériaux périssables qui participèrent sans doute au lustre de la tombe et des cérémonies funéraires, il convient de garder à l'esprit que les biens déposés dans la tombe ne sont tout au plus que le reflet de la richesse du défunt et non pas sa richesse proprement dite.

Du reste, l'ethnographie et l'histoire nous apprennent que les critères qui interviennent dans le choix des objets composant les assemblages funéraires sont divers et n'entretiennent que rarement des relations univoques avec l'idée de richesse telle qu'on l'utilise habituellement en archéologie. Il est en effet possible de faire trois parts du mobilier composant les assemblages funéraires. Chaque part renvoie à une catégorie d'objets relevant respectivement des biens personnels du défunt, de son viatique, et de ses biens de prestige :

- la catégorie des objets personnels du défunt regroupe tous les objets dont ne pouvaient pas décemment hériter les survivants. Ce sont en particulier les armes des hommes ou les parures des femmes. Les nécessaires de toilette, ainsi que les outils, font vraisemblablement partie de cette première catégorie ;

- la catégorie du viatique comprend la vaisselle en céramique qui a pu, parfois, mais pas toujours, contenir des aliments ou des liquides, ainsi que les dépôts alimentaires. Toutefois, la présence de ce viatique ne s'explique pas nécessairement en référence à des croyances religieuses. Elle peut, comme dans le cas des Indiens d'Amérique du Nord, renvoyer de manière symbolique au dernier repas qu'aurait pris l'individu avant de mourir. Elle peut également signaler l'idée qu'il faille étancher la soif et la faim du défunt afin de lui faciliter l'accomplissement de son dernier voyage. À cette idée ne sont pas non plus nécessairement associées des croyances religieuses ;

- la troisième part qu'il est possible de faire des objets déposés dans la tombe relève indéniablement de la catégorie des biens de prestige (vaisselle métallique locale ou importée, char, éléments de harnachement équestre, plaquage d'orfèvrerie...). Pour autant, le choix de déposer des biens de prestige ne peut se limiter à la seule volonté de la part des survivants de signaler ostensiblement la richesse du défunt, c'est-à-dire sa position sociale. D'autres préoccupations, comme nous l'avons vu précédemment, ont joué à l'évidence.

Soulignons cependant que la plupart des objets déposés dans les tombes des élites, compte tenu de leurs caractéristiques intrinsèques déterminées par les moyens économiques supérieurs dont disposent ces mêmes élites (qualité et/ou quantité des matériaux utilisés pour leur fabrication, technique et style de la décoration...), possèdent un statut ambivalent, à la fois comme bien personnel et bien de prestige. C'est notamment le cas des armes, mais aussi et surtout des parures en or que l'on trouve dans les fameuses tombes princières du Hallstatt D2 et 3 ou plus rarement dans celles de La Tène A ou B.

#### LA TOMBE COMME « SÉMIOSPHÈRE »

Quelles que soient les valeurs sur lesquelles se fonde l'idéologie aristocratique, le message qu'adressent les proches du défunt à travers le choix qu'ils font des objets destinés à composer l'assemblage funéraire a pour objectif de donner à voir à chacun, aux pairs comme aux membres de la société globale, le domaine d'activité, représenté symboliquement dans la tombe, d'où émerge les modèles socio-culturels en vigueur et prônés par le défunt en tant que membre des élites.

Elle ne fait qu'exprimer les craintes et les aspirations d'un groupe donné, au sein d'une société donnée, à un moment « T » de son histoire. « L'idéologie exprime une perspective sur le monde ; elle est un système rationalisé et abstrait qui découle au moins partiellement de la lutte sociale tout en contribuant à la modeler » (MEYNAUD & LANCELOT

1964, p. 102). De fait, l'idéologie évolue dans son contenu et dans son rôle, par suite des changements de l'évolution des valeurs et des transformations politiques.

À travers sa composition fortement stéréotypée, l'assemblage funéraire manifeste les valeurs et les attentes des élites. Il délivre un message adressé aux pairs indiquant l'intégration et la reconnaissance du défunt comme membre à part entière du groupe étroit de ceux qui détiennent le pouvoir. C'est assurément pour répondre à cette attente que le défunt de Hochdorf a été doté d'objets qu'il ne possédait pas de son vivant. Par ce geste, ses proches tentaient sans aucun doute de coller à l'image que le groupe était en droit d'attendre d'un individu censé partager la même idéologie, les mêmes normes et les mêmes valeurs socio-culturelles. En agissant ainsi, les proches ne se contentaient pas de faire connaître une position sociale déjà acquise, mais travaillaient prioritairement à sa construction et à sa légitimation. La composition des dépôts funéraires aristocratiques renvoie ainsi à l'« identité narrative » du défunt, c'est-à-dire à la manière dont le défunt se percevait ou était perçu par ses proches (famille étroite ou élargie) qui avaient en charge l'organisation de ses funérailles, ainsi que par les membres du groupe social auquel il appartenait ou auquel il désirait s'identifier. L'espace funéraire, constitué par la tombe et le mobilier funéraire qui y est déposé, forme ce que L. Turgeon propose de nommer « une *sémiosphère*, c'est-à-dire un univers saturé de signes qui fonctionnent comme vecteurs d'identification, des signes eux-mêmes construits à partir d'éléments historiques disparates et visant à former un ensemble repérable comme tel » (TURGEON 2002, p. 304).

Toutefois, comme on l'a vu précédemment, bien plus que le statut du défunt, le dépôt funéraire est aussi et surtout le reflet d'une idéologie du pouvoir. Par sa composition, il donne ainsi à voir le lieu du pouvoir. Il est vrai que l'idéologie participe tout autant à la manifestation de processus d'identification que de processus d'antagonismes sociaux, économiques et politiques au sein du groupe aristocratique. Comme le reste de la société, le groupe des aristocrates ne forme pas en effet un bloc monolithique. Il est également traversé par des courants opposés. Ce sont ces contradictions parfois irréductibles qui participent activement au changement social. De fait, l'idéologie aristocratique connaît des évolutions constantes qui se marquent, entre autres, par les modifications apportées à la composition des assemblages funéraires.

Le rythme de cette évolution est cependant relativement lent. Cette lenteur apparente s'explique aisément par le fait que l'idéologie aristocratique est fondée sur l'idée de stabilité et sur le recours constant au passé comme élément justificateur. Plus

précisément, elle se présente comme « un jeu constant d'interactions entre des contingences présentes et l'héritage du passé » (BENDIX 1956, p. 443, cité par ROCHER 1968, p. 104). Plus généralement, et c'est ce à quoi nous assistons tout au long des âges des métaux, des valeurs nouvelles sont prônées. Mais il s'agit « en réalité des valeurs anciennes ou actuelles, que l'idéologie redéfinit par rapport à un contexte nouveau, ou auxquelles elle donne un sens qui était demeuré implicite, ou encore qu'elle présente sous un jour différent par l'arrangement qu'elle leur fait subir dans un nouveau système d'idées et de jugements » (ROCHER 1968, p. 90). Par ce processus sans fin, l'idéologie cherche à « provoquer l'action historique d'une collectivité », c'est-à-dire qu'elle cherche à « incurver dans le sens qu'elle désire le cours de l'histoire ». Plus exactement, « elle est élaborée et diffusée par des acteurs qui cherchent à influencer le cours historique de leur société » (ROCHER 1968, p. 87-88). Parce qu'elle permet de manière explicite de justifier une situation sociale donnée et qu'elle propose des orientations à l'action historique, elle offre aux aristocrates, qui affichent ostensiblement leur puissance et leur prestige dans la mort, la possibilité de définir les raisons de leur prééminence sociale et de leur domination. De fait la composition des dépôts funéraires ne peut être rapportée, comme je l'ai souligné à plusieurs reprises, à une simple manifestation du statut du défunt.

Ce sont les élites, en tant qu'agents du changement, qui permettent à l'idéologie de s'exprimer et qui la manipulent. L'idéologie n'est évidemment pas un facteur unique de changement. D'autres facteurs, comme la pression démographique, les modifications des conditions économiques ou techniques, les conflits, interviennent concurremment ou successivement dans le processus du changement social. Mais contrairement à l'idéologie, ces autres facteurs ne se laissent guère manipuler par les élites qui doivent au contraire en tenir compte dans la mesure du possible pour construire un discours qui présente suffisamment de cohérence et qui ne soit pas trop en décalage par rapport à la réalité vécue.

Sachant par ailleurs que l'idéologie ne s'affiche pas de manière concrète et qu'elle passe toujours par le médium de la symbolique, c'est donc de manière symbolique ou métaphorique que l'idéologie diffuse ses valeurs et son système de référence. L'assemblage funéraire peut être dès lors compris comme une manifestation symbolique, non seulement des valeurs du groupe des élites, mais aussi et surtout de la relation que ses membres entretiennent avec le pouvoir.

## L'EXEMPLE DES SÉPULTURES ARISTOCRATIQUES DE LA TÈNE C ET D

Les conditions politiques ayant changé entre la fin du IV<sup>e</sup> siècle et le début du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., la composition des assemblages funéraires change également. À partir du moment où il existe des institutions (sénat, assemblée populaire) servant de médiation entre les élites et l'accession au pouvoir, les signes de pouvoir de l'élite n'ont plus guère leur place dans la tombe. Le pouvoir de fait (qui serait dû au charisme de l'individu ou à sa richesse, voire à un rapport privilégié avec les dieux ou les esprits...), dont on pouvait exhiber ostensiblement les signes dans la tombe, a laissé la place au pouvoir de droit, c'est-à-dire à un pouvoir obtenu à la suite de fonctions politiques exercées et justifiées par le recours à des procédures juridiques (loi, règlement...). Désormais, les élites désireuses de recourir à la politique de dépôt pour signaler leur prééminence sociale, n'emportent plus leurs armes ou leur char dans la tombe, mais plutôt un chaudron, accompagné ou non d'une paire de chenets, plus rarement un grill. La présence récurrente de ces ustensiles du banquet s'explique aisément en référence au système de relation de clientèle qui domine si largement, aux dires des auteurs classiques, tous les aspects de la vie de ces sociétés.

Le chaudron, car c'est l'objet de loin le plus fréquent en contexte funéraire, symbolise à travers sa matérialité, probablement le seul domaine où les aristocrates puissent encore faire montre de leur superbe et de leur indépendance, à savoir les grands banquets auxquels tout ou partie du peuple est convié à leur invitation. Poseidonios (*in Athénée, Deipnosophistes* IV 152d-f) et Phylarque (*in Athénée, Deipnosophistes* IV 34 150d-f) nous ont laissé tous deux la description d'un de ces grands rassemblements où chacun, qu'il soit membre de la communauté ou étranger, pouvait venir librement se restaurer aux frais du chef.

Le nombre, parfois élevé de vases en céramique, comme l'abondance et la qualité des dépôts alimentaires, qui accompagnent souvent les ustensiles du banquet, participent vraisemblablement à renforcer l'image de bienfaiteur public du défunt. C'est ainsi que l'on peut expliquer l'idée d'abondance qui semble ressortir distinctement de la lecture de certains inventaires funéraires. Signifiant l'abondance des mets et des provisions de bouches, le chaudron comme la vaisselle en céramique se suffisent à eux-mêmes pour symboliser l'opulence alimentaire que la famille du défunt met à la disposition de tous.

Les plans de certaines tombes, particulièrement bien pourvus, indiquent clairement que les survivants ont également cherché à travers l'organisation spatiale du mobilier funéraire et parfois dans l'empilement des récipients en céramique, à accentuer cette impression d'abondance, à l'instar de celle qui faisait la renommée des banquets offerts par le défunt de son vivant.

Derrière cette mise en scène autour des dépôts alimentaires et des ustensiles du banquet, se profile une idéologie comparable à celle qui a prévalu parmi les élites de la fin du VI<sup>e</sup> et du début du V<sup>e</sup> s. avant J.-C. : tout est fait pour associer définitivement le souvenir du défunt à l'idée de prospérité et de magnificence. Garant de la prospérité de ceux qui leur sont attachés, les chefs se doivent d'être prodigues. C'est là la source de leur pouvoir de fait.

Comme César le dit très clairement, à l'instar d'autres auteurs classiques, seuls les riches, les puissants avaient la possibilité d'« acheter des hommes », c'est-à-dire de s'entourer d'une masse toujours plus importante de clients et de débiteurs (César, *Guerre des Gaules*, II, 1). Cette clientèle constitue ainsi une garde armée, sorte d'armée privée, qui participe à la politique d'accession au pouvoir du chef.

Le banquet participe d'un tel système de représentation publique. Il est le lieu fondamental où s'exerce le principe de la distribution de prestige. En effet, à travers cette pratique publique, c'est la puissance de celui qui offre le banquet au peuple ou à ses pairs qui apparaît. Et parce que cette distribution détermine et conditionne le rang de chacun, le banquet possède une dimension sociale essentielle.

Ainsi ces banquets offerts par les puissants participent à l'élaboration, au maintien ou à l'amélioration de la position sociale des aristocrates, tout particulièrement dans les trois derniers siècles avant J.-C. (BARAY 2004). C'est au travers des ustensiles du banquet, objets les plus chargés symboliquement, que s'expriment les actions publiques du défunt. En fait, à cette période, la dimension guerrière du pouvoir est largement minorée, comme elle l'avait déjà été au cours du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C., à la différence cependant que désormais, l'accession au pouvoir passe par la médiation d'institutions autonomes et par les relations de clientèle.

## CONCLUSION

Trois points essentiels méritent d'être soulignés :

1) il convient de se départir de l'idée que le dépôt funéraire puisse s'interpréter comme le reflet fidèle de la position ou du statut social du défunt. Il me

paraît évident qu'il renvoie plutôt à une construction idéologique permettant à des individus, proches du pouvoir ou ayant les moyens économiques adéquats, de se montrer à leur avantage dans la mort ;

2) l'absence de manifestations ostentatoires de pouvoir au cours d'une étape chronologique ou dans une région en particulier ne doit pas être interprétée nécessairement comme le signe univoque d'une faible ou d'une absence totale de hiérarchisation sociale. La politique de distribution constitue un mode d'expression alternatif à la politique de dépôt funéraire. Le dépôt funéraire n'est qu'une expression parmi d'autres d'exaltation de la compétition que se livraient les élites pour la prééminence sociale. Il convient dès lors d'accepter l'idée d'un transfert d'un champ d'expression à l'autre selon un schéma évolutif présentant des rythmes différents en fonction des régions ou des étapes chronologiques prises en compte ;

3) la compréhension des modalités d'expression funéraire des différentes idéologies qui se sont succédées entre le Hallstatt C et La Tène D ne peut se faire que si l'analyse, qui se doit d'être globale et non pas limitée à un domaine spécifique d'étude (habitat, funéraire, artisanat, religion...), se fonde sur une approche diachronique englobant un espace géographique suffisamment vaste.

## BIBLIOGRAPHIE

BARAY Luc (2004) - « Du dépôt fastueux au dépôt modeste. L'idéologie funéraire aristocratique et la dynamique sociale aux VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. avant J.-C. en Europe occidentale », dans BARAY Luc (dir.) - *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques*, actes de la table ronde de Glux-en-Glenne, 7 et 9 juin 2001. Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen, p. 65-78 (Bibracte, 9).

BARAY Luc (2007) - « Dépôts funéraires et hiérarchies sociales aux âges du fer en Europe occidentale : aspects idéologiques et socio-économiques », dans BARAY Luc, BRUN Patrice & TESTART Alain. (dir.) - *Pratiques funéraires et sociétés. Nouvelles approches en archéologie et en anthropologie sociale*, Dijon : EUD, p. 169-189. (Art, Archéologie et Patrimoine).

BARAY Luc (2008) - « Dimension socio-économique et symbolique des dépôts funéraires aristocratiques d'Europe occidentale (VIII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. avant J.-C.) » dans BAILLY Maxence & PLISSON Hugues. (dir.) - *La valeur fonctionnelle des objets sépulcraux*, actes de la table ronde d'Aix-en-Provence, 25-27 oct. 2006. Aix-en-Provence, Éditions APPAM, p. 183-208 (Préhistoire anthropologie méditerranéennes, 14).

BENDIX Reinhard (1956) - *Work and Authority in Industry : ideologies of Management in the Course of Industrialization*, New York, Evanston, Harper and Row. 464 p.

BOULOUMIÉ Bernard (1988) - « Le Symposion gréco-étrusque et l'aristocratie celtique » dans *Les Princes Celtes et la Méditerranée*, actes du colloque de l'École du Louvre, mai 1988. Paris, La Documentation Française, p. 343-383. (Rencontres de l'École du Louvre).

BRUN Patrice (2004) - « Réflexion sur la polysémie des pratiques funéraires protohistoriques en Europe », dans BARAY Luc. (dir.) - *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques*, actes de la table ronde de Glux-en-Glenne, 7 et 9 juin 2001. Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen, p. 55-64 (Bibracte, 9).

DEMOULE Jean-Paul (1993) - « L'archéologie du pouvoir : oscillations et résistances dans l'Europe protohistorique » dans DAUBIGNEY Alain. (éd.) - *Fonctionnement social de l'âge du Fer : opérateurs et hypothèses pour la France*, actes de la table ronde internationale de Lons-le-Saulnier (Jura), 24-26 oct. 1990. Université de Besançon, p. 259-274.

DEMOULE Jean-Paul (1999) - *Chronologie et société dans les nécropoles celtiques de la culture Aisne-Marne du VI<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> siècle avant notre ère*, Amiens, Revue archéologique de Picardie, 406 p. (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial, 15).

DUPLOUY Alain (2006) - *Le Prestige des élites. Recherches sur les modes de reconnaissance sociale en Grèce entre les X<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles avant J.-C.*, Paris, Les Belles Lettres. 414 p. (Histoire).

DUPLOUY Alain (2007) - « La cité et ses élites : modes de reconnaissance sociale et mentalité agonistique en Grèce archaïque et classique » dans FERNOUX Henri-Louis STEIN Christian (dir.) - *Aristocratie antique. Modèles et exemplarité sociale*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, p. 57-77.

FERDIÈRE Alain (2004) - « Archéologie funéraire et société en Gaule romaine. Interprétation ou sur interprétation ? » dans BARAY Luc. (dir.) - *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques*, actes de la table ronde de Glux-en-Glenne, 7 et 9 juin 2001. Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen, p. 121-129 (Bibracte, 9).

FINLEY Moses I. (1984) - *Économie et société en Grèce ancienne*, Paris, Éditions la découverte. 320 p.

HINTON Harwood P. (1986) - « An analysis of burial rites at Münsingen-Rain : an approach to the study of iron age society » dans DUVAL Alain. & GOMEZ de SOTO José. (dir.) - *Sur les âges du Fer en France non méditerranéenne*, actes du VIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Angoulême, 18-20 mai 1984. Bordeaux, Éditions de la Fédération Aquitania, p. 351-368 (Suppl. Aquitania, 1).

MANOLAKAKIS Laurence (2004) - « Les très grandes lames de la nécropole de Varna. Essai d'interprétation de la valeur d'un mobilier funéraire » dans BARAY Luc. (dir.) - *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques*, actes de la table ronde de Glux-en-Glenne, 7 et 9 juin 2001. Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen, p. 289-301 (Bibracte, 9).

## L'auteur

Luc BARAY, CNRS – UMR 5594 ARTeHis, Sens, 5 rue Rigault  
F - 89100 Sens  
recherche@cerp-musees-sens.net  
luc.baray01@u-bourgogne.fr

MEYNAUD Jean & LANCELOT Alain (1964) - *Les attitudes politiques*, Paris, PUF. 126 p. (Que sais-je ?, 993).

MILCENT Pierre-Yves (2004) - « Statut et fonctions d'un personnage féminin hors norme » dans ROLLEY Claude (dir.) - *La Tombe princière de Vix*, Paris, Éditions Picard, p. 312-366.

POUX Matthieu (2004) - *L'Âge du vin. Rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante*, Montagnac, Éditions Monique Mergoïl. 637 p. (Protohistoire européenne, 8).

ROCHER Guy (1968) - *Introduction à la sociologie générale. 3. Le changement social*, Paris, Éditions HMH. 321 p. (Points. Sciences humaines).

RUBY Pascal (1993) - « Tarquinia, entre la Grèce et Sala Consilina. Éléments pour l'étude de la circulation des biens de prestige dans l'Italie centrale et méridionale protohistorique », *MEFRA*, 105/2, p. 779-832.

TURGEON Laurier (2002) - « La MRC des Basques ou la construction d'une mémoire ethnoscopique basque au Québec » dans OUELLET Pierre, HAREL Simon., LUPIEN Jocelyne & NOUSS Alexis (dir.) - *Identités narratives. Mémoire et perception*, Les Presses de l'Université Laval, p. 303-323.

VERGER Stéphane (2003) - « Qui était la dame de Vix ? Propositions pour une interprétation historique » dans CÉBEILLAC-GERVASONI Mireille & LAMOINE Laurent. (éds.) - *Les Élités et leurs facettes : les élites locales dans le monde hellénistique et romain*, Rome, École française de Rome / Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, p. 583-625 (Coll. École française de Rome, 309).

VERGER Stéphane (2006) - « La grande tombe de Hochdorf, mise en scène funéraire d'un cursus honorum tribal hors pair », *Siris*, 7, p. 5-44.

WALDHAUSER Johann (1978) éd. - *Das keltische Gräberfeld bei Jenisuv Ujezd in Böhmen*, Teplice, Krajké Muzeum Teplice, 2 vol. (Archeogický výzkum v severních Čechách, 67).

## Résumé

Le développement sans précédent de l'archéologie préventive a permis à la communauté scientifique de disposer d'une documentation de qualité engendrant un renouvellement des protocoles d'analyse des sépultures en liaison avec l'étude des pratiques funéraires. Cependant, l'approche de la structure sociale des populations protohistoriques est une thématique rarement abordée en tant que telle. Les raisons sont multiples mais il apparaît, et c'est le propos de cet article, que la résolution de ce problème passe, entre autres, par une approche qui tienne compte des mécanismes d'élaboration du discours funéraire des élites protohistoriques à travers sa dimension idéologique.

**Mots clés** : pratiques funéraires, structure sociale, dépôts funéraires, aristocratie, compétition sociale, identité sociale, âge du Fer, Europe occidentale.

## Abstract

The unprecedented development of preventive archaeology has provided the scientific community with reliable new data and generated a renewal of the analytical procedures applied to graves within the context of the study of funerary practices. However, the actual social organization of the Iron Age populations remains a topic that has scarcely ever been tackled as such. There are many reasons for this, but it appears that – and such is the purpose of the present paper- the solution to this difficulty depends, among other things, on an approach which would take into account the process of elaboration of the funerary message of the Iron Age elite, as seen in its ideological aspect.

**Key words** : burial practices, social organization, grave goods, aristocracy, social competition, social identity, Iron Age, western Europe.

*Traduction : Margaret & Jean-Louis CADOUX*

## Zusammenfassung

Dank der ständig zunehmenden Zahl der Rettungsgrabungen steht den Wissenschaftlern eine qualitativ hochwertige Dokumentation zur Verfügung. Hieraus ergibt sich eine Revision der Analyse-Protokolle der Grabstätten in Verbindung mit der Untersuchung der Bestattungssitten. Die Sozialstruktur der frühgeschichtlichen Bevölkerungsgruppen als solche wird dennoch nur selten angesprochen. Die Gründe hierfür sind zahlreich, doch es scheint, und das ist das Thema dieses Artikels, dass das Problem u.a. dadurch gelöst werden kann, dass man sich mit der Frage beschäftigt, wie sich die Ideologie der frühgeschichtlichen Eliten in ihren Bestattungsritualen widerspiegelt.

**Schlüsselwörter** : Bestattungssitten, Sozialstruktur, Grabbeigaben, Aristokratie, sozialer Wettstreit, soziale Identität, Eisenzeit, Westeuropa.

*Traduction : Isa ODENHARDT-DONVEZ (donvezservit@wanadoo.fr).*

